

MAISON DE QUARTIER CENTRE

# Reconquérir sa dignité

**Le service entr'aide de la maison de quartier Centre reçoit toujours plus de bénéficiaires. Le projet, éminemment humain, invite au premier pas pour sortir de l'exclusion.**

Le réveillon solidaire de la maison de quartier Centre aura lieu le 6 janvier à la salle du Port. Une centaine de personnes sont attendues, un groupe de musique, un menu de fête : "L'événement est ouvert à tous, pas seulement aux pauvres", souligne Grégori Doucet, co-organisateur du service entr'aide. Ce dernier a été créé en 1994. "A l'époque, les politiques parlaient de fracture sociale, se souvient Patrick Delat, directeur de la maison de quartier. Pour créer notre service, nous nous sommes interrogés sur les causes de cette fameuse "fracture" et sur l'isolement qu'elle générerait." Depuis 17 ans, son utilité ne s'est jamais démentie. Ces deux dernières années, le nombre de bénéficiaires a crû de 17 %. Est-ce dû à une forte



Prendre soin de son image : un pas décisif pour rompre l'isolement.

Bruno Darbord

hausse des besoins ou à une plus grande notoriété ? Les deux sans doute. "En tout cas, nous sommes certains de répondre à des attentes", souligne Grégori Doucet, référent du service.

## Image de soi

Quelles sont-elles justement ces attentes, quand on vit sous le seuil de pauvreté, comme 12 % des Niortais<sup>(1)</sup> ? "Nous avons constaté que le premier élément d'exclusion était la dégradation de l'image de soi" analyse Patrick Delat. Ainsi, deux des principales offres du service entr'aide sont la coiffure et les soins esthétiques. Chaque semaine, dans les salons

installés à la maison de quartier, Brigitte Pellerin et Andrée Juchault-Bellot, prodiguent coupes tendances, épilations, gommages... Moments privilégiés pour les clients qui reçoivent simultanément une écoute, un regard. Cette première approche individualisée, toute simple, devient pour certains un tremplin vers une nouvelle implication collective, une rupture avec l'isolement. "Si la personne rejoint nos ateliers, sort de sa solitude absolue, on considère que c'est une victoire en soi", estime Grégori Doucet.

25 % des bénéficiaires sont issus des quartiers dits sensibles ; 40 % du centre-ville, les autres sont répartis sur l'en-

semble de la commune. "Notre emplacement, au cœur de Niort, est favorable à l'intégration. Les gens prennent le bus ou marchent, pour aller chez le coiffeur en ville, comme tout le monde."

En 2010, le service a compté plus de 300 bénéficiaires, dont 22% de nationalité étrangère. Sur les 2 000 prestations assurées par le service à l'année, beaucoup sont consacrées aux sorties, à la campagne ou culturelles, d'autres aux ateliers pratiques : couture, alimentation-diététique, rédaction de courriers administratifs, de CV... Le dernier projet en date des professionnels et des bénévoles du service entr'aide associés est la mise en place d'un vestiaire solidaire. Ce dernier serait composé de vêtements neufs, exclusivement destinés aux personnes à la recherche d'un emploi. Une première sur le marché. ■

Karl Duquesnoy

(1) Selon une étude réalisée par huit centres communaux d'action sociale du département.

**Service entr'aide, maison de quartier centre, 7 avenue de Limoges. Rens. 05 49 24 35 44. Réveillon solidaire, le 6 janvier, salle du Port. Insc. obligatoire.**

## INSERTION

# Le Square et ça démarre !

Le 8 décembre, le restaurant Le Square fêtera les deux ans de son ouverture. Si le lieu ne se distingue pas des autres bonnes tables de la ville – 50 couverts, cuisine traditionnelle, deux formules – son ambition bénéficie d'un petit supplément d'âme.

L'établissement est régi par une association dont le but est l'insertion professionnelle. Et ça marche ! Sur les quatre premières personnes qui ont signé un contrat d'insertion "toutes ont fini par décrocher un CDI ailleurs, se félicite Denis Charrier chef

de cuisine, et pas forcément dans la restauration." Une deuxième vague de contrats vient donc d'être signée. ■

**Restaurant Le Square, 10 rue Joseph-Cugnot. Rens. 05 49 73 46 06. Ouvert du lundi au vendredi.**



Bruno Darbord

Démolition de l'immeuble Chasles en octobre.



Bruno Desboud

CLOU-BOUCHET

# Une barre disparaît et le quartier s'ouvre

**Moment fort dans l'histoire du quartier du Clou-Bouchet où se déroulent les dernières démolitions d'immeubles. Toutes les familles ont été relogées avant l'été dernier. Dont la moitié dans des logements neufs ou très récents.**

Deux des trois derniers immeubles qui devaient être démolis dans le quartier du Clou-Bouchet ont disparu en octobre. La barre Chasles qui fermait le quartier le long du boulevard de l'Atlantique a été déconstruite fin septembre : le tri des déchets et l'enlèvement des gravats se sont déroulés jusqu'en novembre. Face à elle, une partie de l'immeuble Bonnevey a subi le même sort, tandis qu'était préservée l'autre moitié du bâtiment. Ces très spectaculaires démolitions sont parmi les toutes dernières prévues au Projet de rénovation urbaine et sociale. Ce fameux PRUS est cofinancé par la Ville, l'Etat mais aussi le bailleur social Habitat Sud Deux-Sèvres pour

réhabiliter en profondeur le Clou-Bouchet, la Tour-Chabot et la Gavacherie (*lire Vivre à Niort n°210*). 104 millions d'euros auront été investis au total pour, comme ici, rénover et construire des logements sociaux, refaire entièrement le groupe scolaire Jean-Zay ou encore créer de nouveaux espaces verts et terrains de jeux. Pour chaque logement démolé (vétuste ou mal situé) un logement aux nouvelles normes énergétiques a été reconstruit. De nouveaux logements qui répondent mieux aux besoins des familles. Familles qui ont toutes bénéficié d'un accompagnement social pour recueillir leurs vœux et organiser leur déménagement. Ainsi tous les habitants ont-ils pu être relogés avant l'été dernier : certains désiraient partir pour un nouveau quartier

– Sainte-Pezenne, Saint-Liguaire... – d'autres, au contraire, rester dans un vaste secteur allant de l'avenue de La Rochelle à l'avenue de la Venise-Verte. 50 % des relogements l'ont été dans des appartements ou de petites maisons neuves ou très récentes. Et grâce aux économies réalisées sur le budget prévisionnel, le bailleur social, Habitat Sud-Deux-Sèvres, a pu entreprendre la réhabilitation de nombreux logements supplémentaires que la Ville fera suivre d'aménagements en pied d'immeubles. Prochaines étapes : la toute dernière démolition, avant Noël, de l'immeuble Cugnot, lui aussi situé le long du boulevard de l'Atlantique, face à l'école Jean-Zay elle-même en plein renouveau. ■

Véronique Bonnet-Leclerc

L'immeuble Bonnevey après rénovation.



Bruno Desboud

ÇA DÉMÉNAGE À JEAN-ZAY

C'est à la rentrée de janvier, juste après les vacances de Noël que la centaine de petits de l'école maternelle Jean-Zay vont prendre possession de la toute nouvelle école élémentaire, juste construite (*lire Vivre à Niort n°213*). Les pitchouns vont en effet prendre la place des grands pendant que sera rénovée leur école jusqu'à la rentrée des classes. Quant à leurs aînés de l'élémentaire, très impliqués dans ce chantier exemplaire, ils devront encore patienter un peu dans leurs anciens locaux avant d'emménager à leur tour dans la première école écolo niortaise...

# Une chargée de mission pour l'insertion

Celle à qui ses collègues attribuent "une part d'humanité dans toute notre urbanité" se bat tous les jours pour que le grand projet de rénovation urbaine niortaise ne se résume pas à des travaux. Virginie Collette a été recrutée par la mairie en début d'année pour permettre aux habitants des quartiers concernés, le Clou-Bouchet et la Tour-Chabot-Gavacherie, de recueillir les fruits des grands chantiers sous forme d'heures de travail. "5 % du montant des travaux de construction et de réhabilitation doivent être consacrés à des contrats d'insertion. Je suis chargée

de dénicher, avec les responsables des chantiers, les travaux qui peuvent être confiés à des salariés en insertion. Je fais ensuite l'interface avec les entreprises retenues et avec nos partenaires que sont le Pôle emploi, la Mission locale, les associations intermédiaires : mon travail est celui d'un facilitateur." Au premier rang des bénéficiaires de la clause d'insertion, on trouve des demandeurs d'emploi, bien sûr, des jeunes de moins de 26 ans sans qualification ou sans expérience, des travailleurs handicapés. "Ce ne sont pas des missions

d'intérim classiques, nous essayons de favoriser l'emploi durable pour qu'un salarié puisse avoir un nombre d'heures significatif." Ainsi depuis le début du projet de rénovation urbaine à Niort, 120 personnes ont pu bénéficier de près de 40 000 heures de travail en insertion. Rien que pour les démolitions réalisées dans le cadre du PRUS, cela représente plus de 4 000 heures d'insertion ; ce qui équivaut à 28 mois de travail pour une personne ou 2,5 emplois à temps plein sur un an. ■

VBL



Virginie Collette

Bruno Desboud

# Les jeunes conseillers découvrent le handicap

*La session d'automne du conseil municipal enfants était consacrée à la découverte du handicap. Les conseillers ont pu découvrir le quotidien de deux jeunes membres de l'Association des paralysés de France.*



Séance plénière pour que le conseil municipal des enfants rencontre l'Association des paralysés de France.

Un mercredi d'automne à l'école Michelet. Pour sa dernière réunion de l'année, le conseil municipal enfants découvre ce que signifie, au quotidien, être en situation de handicap. Deux jeunes membres de l'Association des paralysés de France sont venus à la rencontre des vingt-sept conseillers présents en ce jour d'octobre. Tout le monde est un peu intimidé jusqu'à ce que Maryse Ouvrard, directrice de l'APF, brise la glace : "Vous savez, les handicapés sont des enfants comme vous, avec les mêmes envies, les mêmes projets. Ils sont parfois aussi turbulents !"

Les premières mains se lèvent, les questions fusent. Valentin, petit brun toujours en mouvement, ouvre le feu : "Ce n'est pas énervant de rester assis sans arrêt?" José, 24 ans, qui à bord de son véhicule aménagé, est venu de l'Absie, lui répond : "On n'a pas le choix, il faut se faire une raison." "Mais tu sais, on a presque la même vie que toi" reprend Kathleen, 37 ans. "Je travaille à la ludothèque de l'école de Magné, j'ai mon permis depuis 14 ans et, au sein de l'APF, je m'occupe des

groupes piscine, jeunes et loisirs." Ismaël, qui doit déjà avoir un petit creux, s'inquiète : "Comment tu fais pour couper ta viande ?" "J'ai un couteau spécial qui fait bloc avec ma main", s'amuse José qui, quant à lui, attend une place en Centre d'aide par le travail.

"Savez-vous ce qu'est le handi-sport ?" interroge Laurence Marilleau, chargée du Conseil municipal enfant à la mairie. La réponse jaillit de cinq bouches à la fois : "Une sorte de handball ?" Après les avoir détrompés, Kathleen raconte sa propre expérience : "L'an dernier, par exemple, j'ai participé à "Courir pour aimer la vie", une journée organisée par l'APF qui permet aux valides et aux personnes handicapées de faire du sport ensemble. J'ai fait la course en fauteuil avec un coéquipier. Nous avons terminé sous la pluie, mais nous étions heureux.

*Pourquoi vous ne viendriez pas participer en mars prochain ?"*

Si Christophe Poirier, adjoint au maire délégué à la réglementation et au handicap dans la ville, est visiblement ravi de l'enthousiasme que provoque la suggestion de Kathleen, il précise néanmoins aux jeunes conseillers que suivre une course derrière un fauteuil demande une préparation.

La pratique a commencé dès l'après-midi. En effet, grâce à l'APF qui leur avait prêté des fauteuils, les jeunes conseillers ont pu constater à quel point le déplacement en ville, pour une personne à mobilité réduite, pouvait parfois s'apparenter à du sport... ■

Jacques Brinaire



L'après-midi, essais de fauteuil roulant.

## CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS : COMMENT CA MARCHE ?

Les candidats doivent être issus des classes de CE2 et CM1 des écoles niortaises (20 publiques et 5 privées). Ils sont élus pour deux ans. Leur rôle est de réfléchir à des actions d'intérêt général, d'être un relais entre les demandes de leurs camarades et leur conseil, et d'informer la classe sur les projets mis en œuvre dans le cadre de leur mandat. Les assemblées plénières ont lieu une fois par trimestre.

## NOTEZ-LE

### Débat sur le handicap

L'IUFM de Niort propose à tous les professionnels de l'éducation ou du handicap de participer à un colloque mardi 24 janvier à l'espace Alizé de la Maif. Intitulée "Handicap : l'école, et après ?", cette journée est ouverte à un large éventail de participants et sera animée par des intervenants de haute volée, psychologue, sociologue, représentant

de l'Agence régionale de santé. Intervenants qui dresseront un panorama à la fois statistique et humain des formations possibles pour les jeunes handicapés, de l'intégration dans le monde du travail et des facteurs d'exclusion. Cette journée, qui peut entrer dans votre cursus de formation, est organisée par l'IUFM niortais en tant que pôle de référence

dans la région en matière de handicap : notre institut de formation des maîtres est en effet le seul à proposer un master "Intégration des personnes handicapées et en difficulté" ■

Rens. et inscription obligatoire sur le site [www.poitou-charentes.iufm.fr](http://www.poitou-charentes.iufm.fr) rubrique Recherche/ colloques.

SERVICE PUBLIC

# Incendies, accidents, explosions : la Ville veille

*Les journaux relatent toutes les semaines des histoires d'incendie ou de fuites de gaz. Saviez-vous que la mairie veille pour reloger les sinistrés et leur venir en aide ? 365 jours sur 365.*



Après un incendie, la mairie peut avoir à reloger une famille en urgence.

Bruno Dierbord

**F**in septembre, alors que survenaient les premiers froids, nous découvrions dans la presse la triste histoire de trois familles touchées par le terrible incendie de leur immeuble ancien. Au dernier étage de la bâtisse, un couple et ses trois jeunes enfants. À l'étage en dessous, une maman seule et ses quatre bambins. Au rez-de-chaussée, un adulte handicapé. Des familles traumatisées par le sinistre, désespérées de se retrouver sans crier gare sur le trottoir, entre les pompiers chargés de maîtriser le feu et les badauds attirés par l'événement. Une semaine plus tard, survient une histoire similaire. Face à l'ampleur des dégâts, les victimes sont totalement fragilisées : certes, leur vie n'était plus en danger mais elles avaient tout perdu, vêtements, souvenirs, argent... Le saviez-vous ? Aux côtés des services de secours qui interviennent en urgence, pompiers, police et Samu en tête, se trouve toujours un représentant de la mairie. Un cadre de la Ville chargé de venir en aide aux sinistrés et un adjoint au maire également mobilisé. Dans les cas rapportés, pour leur proposer une solution de relogement

immédiate, leur fournir des vêtements et même, des biberons, des couches... "En période hivernale, les incendies ne sont pas rares, les appareils de chauffage ne sont pas révisés comme ils le devraient, l'évacuation n'est pas assurée correctement, certains chauffages d'appoint fonctionnent au-delà de leurs capacités. Depuis plusieurs années, nous nous sommes organisés à la mairie pour mettre en place une chaîne de solidarité pour les sinistrés. Une chaîne qui peut immédiatement



La Ville intervient aux côtés des pompiers.

Bruno Dierbord

s'activer, dès que nous sommes informés par la police ou les pompiers" explique le directeur municipal des risques majeurs, Pascal Lacroix. "Tous les jours de l'année, y compris les week-ends et les jours fériés, nous fonctionnons avec un système d'astreinte qui mobilise des agents municipaux. De jour comme de nuit. Et dont les missions sont extrêmement larges."

## Des biberons et du lait

Parce que la solidarité à Niort n'est pas un vain mot, les services de la Ville ont mis au point toute une procédure d'interventions, qui va de simples réponses techniques à des mesures d'ordre social et psychologique. Avec toute une chaîne de partenaires. "Dans les cas d'incendie relatés, qui avaient lieu la nuit un week-end, nous avons pris contact avec la maternité qui nous a fourni en urgence et gratuitement des biberons et du lait pour deux mois. La famille a pu héberger les sinistrés mais nous avons pris rendez-vous dès le lundi avec le Centre communal d'action sociale pour trouver une solution durable de relogement. Nous avons aussi conduit les familles auprès des associations de sécurité civile pour trouver des vêtements pour les adultes et les enfants. Et pris contact avec la cellule d'aide médico-psychologique de l'hôpital pour qu'elle puisse recevoir les victimes."

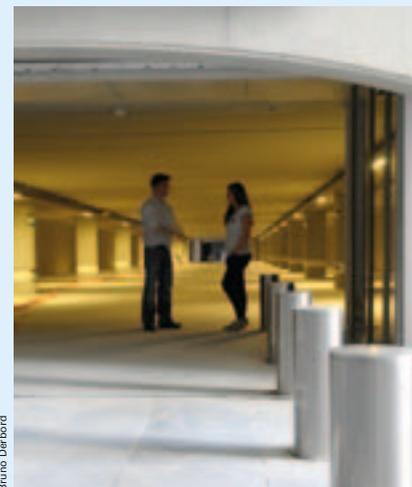
Cas extrêmes ? Pas forcément : la direction municipale des risques a comptabilisé 33 interventions sur presque une année. Soit une tous les 15 jours. "Récemment, lors d'un arrêt immédiat du trafic SNCF, la Ville avait été alertée par la préfecture dans la perspective d'héberger 250 personnes en transit, des trains Paris-Poitiers. La réquisition d'un gymnase était envisagée mais finalement, n'a pas été nécessaire..." ■

Véronique Bonnet-Leclerc

## PARKING BRÈCHE

# 15 000 tickets offerts

**N**oël avant l'heure ! C'est pour nous inviter à découvrir le tout nouveau parking de la Brèche que la Sopac, la Chambre de commerce et l'association de commerçants Niort en Ville nous offrent pas moins de 15 000 tickets de stationnement. Une demi-heure gratuite en guise de précieux sésame pour accéder à l'une des 530 places accessibles sous la Brèche. Pour en bénéficier, rien de plus facile : vous devez vous rendre pendant toute la durée de l'opération dans l'une des



Bruno Dierbord

160 boutiques adhérentes de l'association Niort en Ville... soit l'écrasante majorité des magasins du centre-ville. Ce petit cadeau vous permettra de faire coup double : pénétrer dans le nouveau parking dont la conception architecturale vaut le détour. Et bien sûr, en profiter pour faire vos achats de Noël dans nos boutiques niortaises... Vous pouvez aussi garder précieusement votre ticket pour un peu plus tard puisque les commerçants ont souhaité inclure la période des soldes dans l'opération : la date limite d'utilisation de votre ticket ira donc jusqu'au 14 janvier. ■

Plus d'informations sur [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com), rubrique cadre de vie / prévention des risques.

# Elle fouille les entrailles de la cité

**Recrutée par la Ville au printemps pour accompagner les travaux du centre-ville, Céline Trézéguet est la première archéologue municipale. Retour sur six mois de chantier...**

On ne pouvait rêver arrivée plus triomphale ! Elle qui se veut la plus discrète possible et pour qui le silence favorise la réflexion, voilà qu'à peine arrivée à Niort, en mai dernier, Céline Trézéguet se trouvait confrontée à un battage médiatique sans précédent : la presse, la télé, les passants étaient tombés en admiration devant de mystérieux sarcophages anciens lors des premiers coups de pelleuse rue Victor-Hugo (lire *Vivre à Niort* n°213). "Tout le monde y allait de sa petite histoire. Or en archéologie, nous apprenons à garder la tête froide, à analyser, à croiser les regards avant de se livrer à toute interprétation" explique la jeune femme originaire du Sud-Ouest. "Il s'agissait en fait de pierres tombales, comme il est très fréquent d'en voir dans les Deux-Sèvres. Des pierres tombales des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles provenant d'un cimetière désaffecté de la colline Saint-André et qui avaient été réutilisées pour combler la rue. Pas de sépultures ni d'ossements sur place, donc."

Le service régional d'archéologie, sous l'autorité scientifique duquel Céline Trézéguet est placée, et le conservateur des cimetières niortais ont confirmé sa conclusion. Et les imaginations galopantes en ont été pour leurs frais. "Nous avons

fait le choix de les déposer pour les préserver. Mais les deux autres que nous avons trouvés un peu plus loin, nous avons décidé de les laisser sur place : c'est ce que l'on appelle une



Bruno Darbord

La jeune archéologue reconstitue peu à peu l'histoire de notre cœur historique : ici, un calvaire disparu, là un ossuaire animalier...

"réserve archéologique", destinée aux générations futures qui pourront à leur tour faire des trouvailles !"

## Halle médiévale

Pourtant nantie d'un doctorat et de plusieurs années d'expériences à l'étranger, la jeune archéologue, chargée par la Ville d'accompagner les travaux du centre-ville, fait preuve d'humilité. "Dans notre domaine, c'est très important de travailler en réseau et de confronter

les points de vue." Ainsi lorsque Céline et l'entreprise ont mis au jour deux murs perpendiculaires très bien conservés, rue Victor-Hugo à l'aplomb du magasin Glamour : "Il est probable que ce soit les caves de la halle médiévale, qui avaient été construites au XII<sup>e</sup> siècle et détruites en 1793. J'ai retrouvé des informations les concernant car c'était "une des plus grandes halles du royaume" mais elle était

vétuste et sombre, et donc le théâtre d'exactions ! Du coup, je visite les caves du quartier... mais sans toucher aux bouteilles !"

La jeune scientifique, qui a su rapidement s'allier les ouvriers du chantier, ravis de l'aider et de participer ainsi à l'histoire de la ville, a aussi recueilli des petits trésors : "Des tessons de céramiques, de verre, une pièce de bronze, quantité d'os d'animaux... Je les nettoie, les répertorie, les expédie auprès du service régional de Poitiers."

Les restes de poterie sont lavés, analysés, conservés.



Bruno Darbord

On est loin de la villa du III<sup>e</sup> siècle sur laquelle Céline effectuait des fouilles en Algérie avant d'arriver à Niort ! "C'est différent mais c'est tout aussi intéressant car je suis aussi missionnée pour reconstituer des pans de l'histoire de la ville en me plongeant dans les archives."

La semaine passée, la jeune femme a découvert trois "structures construites" sur la future place des Halles. "Il fallait aller très vite car je ne dois pas retarder le travail des entreprises : j'étais sur place de 7h du matin à 7h du soir pour essayer de comprendre cet ouvrage avant que les ouvriers ne referment le trou. Il s'agit très certainement des bases du calvaire érigé ici en 1674." Il apparaît donc qu'à chaque tranchée ou presque, la jeune archéologue dénêche quelque chose. "En décembre, je serai place du Donjon où auront commencé les travaux sur les réseaux souterrains. Cette place accueillait autrefois les jardins du château et une église en était toute proche, rue Saint-Gaudent." De nouvelles aventures en perspective ? ■

Véronique Bonnet-Leclerc

## PLACE DES HALLES

### Arbre de la laïcité

On se souvient des nombreux arbres plantés dans tout l'Hexagone à la faveur du bicentenaire de la Révolution... Ou encore de l'arbre de la Liberté planté à l'ouverture de l'Espace niortais, entre l'Hôtel de Ville et l'hôtel administratif

communal. Le 9 décembre sera officiellement planté l'arbre de la laïcité sur la toute nouvelle place des Halles. Un marronnier blanc pour célébrer la date anniversaire de la promulgation de la loi du 9 décembre 1905 de sépa-

ration des Eglises et de l'Etat. Ce bel arbre ardemment souhaité par les associations niortaises œuvrant pour la laïcité apportera la touche finale aux travaux d'aménagement de la place des Halles et ses jolis pavés. ■



ES

ÉLECTIONS



Duiri

## S'inscrire pour voter

**2012** sera une année d'élections en France, vous le savez. Les présidentielles d'abord, qui auront lieu les 22 avril et 6 mai prochains. Puis les législatives qui se dérouleront les 10

et 17 juin. Pas question de ne pas faire entendre votre voix ? Mais pour cela, il faut être inscrit sur les listes électorales. Sachez que vous avez jusqu'au 31 décembre pour effectuer la démarche et qu'il est plus que temps de le faire si vous ne voulez pas vous retrouver dans le flot des retardataires du dernier jour de l'année. Vous pouvez vous inscrire par correspondance et télécharger le formulaire sur le site [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com). Une fois soigneusement rempli,

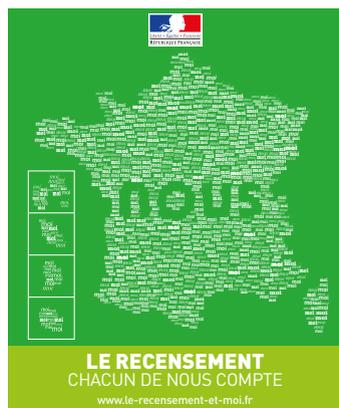
vous l'adresserez ensuite au service des élections de la mairie, accompagné d'un justificatif de nationalité et d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile à votre nom, de moins de trois mois. Ou vous pouvez venir vous inscrire avec les mêmes pièces soit à votre mairie de quartier, soit à l'hôtel administratif communal (Espace niortais). ■

**Rens. au service des élections, tél. 05 49 78 75 03 ou sur le site [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com)**

RECENSEMENT

## S'inscrire pour se raconter

Le recensement annuel de l'INSEE nous fournit chaque année une belle occasion de nous raconter, nous les Français, dans toute notre diversité... Vivons-nous davantage en ville ou à la campagne qu'avant ? Avons-nous plus d'enfants qu'il y a dix ans ? Quel métier exerçons-nous ? Organisée tous les ans à pareille époque, cette grande radiographie de notre pays ne serait rien si nous n'y contribuions pas sincèrement et soigneusement. D'autant que les renseignements fournis sont utilisés à des fins statistiques uniquement, pour orienter les politiques publiques. Si vous faites partie



des 8 % de la population tirés au sort cette année et recevez un courrier officiel de l'INSEE (Institut national de la

statistique), sachez que vous allez être contacté par un agent recenseur. Cet agent officiel, qui est nanti d'une carte tricolore attestant de sa mission, vous déposera le questionnaire et pourra vous aider au besoin à le remplir. 15 petites minutes de votre vie pour contribuer à l'élaboration de notre carte de France... un petit geste citoyen qui ne nous coûte rien ! Les dates du recensement sont fixées cette année du 19 janvier au 25 février. ■

**Rens. service municipal de la Réglementation, tél. 05 49 78 79 60 et 05 49 78 79 61**

SOLIDARITÉ

## S'inscrire pour aider



Fotolia / Imagika

À l'approche des fêtes de fin d'année, l'Association des paralysés de France organise de nouveau sa campagne de paquets cadeaux. Le principe est simple : vous rejoignez les bénévoles de l'association qui vont emballer les joujoux de nos enfants et autres présents de nos parents dans trois

grands magasins et contribuez ainsi à récolter des fonds pour l'association. Plus nous serons nombreux, plus l'APF aura les moyens d'agir aux côtés des personnes handicapées... ■

**Contact : Virginie Jourdin, tél. 05 49 73 52 14 ou [dd79@apf.asso.fr](mailto:dd79@apf.asso.fr)**

DIVERSITÉ



## S'inscrire pour participer

**2012** sera aussi (dans un tout autre ordre d'idée) l'année du festival Téciverdi. Festival dont la première édition, il y a deux ans, nous avait entraînés dans une joyeuse réflexion sur la biodiversité et la diversité culturelle. Une savante combinaison de grands rendez-vous scientifiques et de beaux moments de fête, de concerts, d'expos, de partage qui avait attiré 35 000 personnes. Cette année, le festival, consacré aux petites bêtes et aux araignées, repart de plus belle et aura lieu les 29, 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet. Mais vous êtes invités à d'ores et déjà y participer en imaginant votre projet, avec vos voisins, votre association, votre école ou votre maison de quartier. La date limite pour déposer votre projet est fixée au 31 décembre et la marche à suivre est très simple : connectez-vous sur le site de la Ville, [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com) et allez à la rubrique Téciverdi pour remplir votre fiche-projet. Toutes vos idées seront soigneusement examinées et les projets retenus seront présentés ensuite au cours de trois week-ends spéciaux au printemps, dans les maisons de quartier. Artistiques, ludiques, scientifiques ? Agitez vos neurones et donnez libre cours à votre imagination ! ■

**Rens. Festival Téciverdi, mairie de Niort, [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com) ou tél. 05 49 78 71 69.**

# Evasion musicale à la prison

*Proposer aux détenus un dispositif culturel tout au long de l'année. C'est le pari tenu par le Camji et le Service pénitentiaire d'insertion et de probation. Prochain rendez-vous en décembre avec le concert de "My hand in your face".*

**E**n 20 ans de carrière, Samuel Balin, chanteur et seul musicien de "My hand in your face" a déjà promené son folk contestataire "de festivals improbables à des squats autogérés". Pourtant, il a le trac à l'idée de jouer, à l'invitation du Camji, à la Maison d'arrêt le 15 décembre, "un trac différent, parce que ce concert s'accompagnera d'un large échange avec les gens qui sont coincés là. C'est un pas vers l'inconnu mais cela a du sens". Ce dispositif de concerts au cœur de la prison est le fruit d'une rencontre entre le Camji, l'association qui promeut les musiques actuelles à Niort, et le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP). "En 2007, raconte Julie Russeil, chargée de la médiation culturelle au Camji, j'ai contacté le SPIP pour mettre en place des actions culturelles en direction des prisonniers." "L'un des objectifs du Camji est de sensibiliser tous les publics. Et celui de la Maison d'arrêt devait en faire partie", insiste Julie Charron, chargée de communication au Camji. "De notre côté, nous cherchions justement une structure capable de nous proposer une offre en ce sens, poursuit Christian Salom, directeur du SPIP. Pour préparer la réinsertion des détenus, nous devons proposer des prestations en matière de santé, d'enseignement, de sport et de culture.

*Paradoxalement, dans ce lieu d'exclusion qu'est la prison, certains peuvent, pour la première fois de leur vie, rencontrer un dentiste, un conseiller professionnel ou assister à un spectacle."*

## Un public très participatif

Julie Russeil rencontre alors Magali Moisdon, conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation – elle préfère le terme de "travailleuse sociale" – pour affiner le plan d'activités culturelles. "En 2009, nous avons commencé par une sensibilisation aux musiques actuelles, raconte Julie Russeil. Puis nous avons mis en place des ateliers de slam et de scratch, ainsi qu'une intervention sur une thématique spécifique, exclusivement le jeudi, jour de la culture à la Maison



Samuel Balin, alias "My hand in your face", a déjà deux albums à son actif. Il sera en concert à la Maison d'arrêt le 15 décembre.



"Dans ce lieu d'exclusion qu'est la prison, certains peuvent, pour la première fois, rencontrer un dentiste ou... assister à un spectacle."

d'arrêt ! Nous programmons également des concerts pour la Fête de la Musique et pour la fin de l'année. C'est dans ce cadre qu'interviendra Samuel Balin". "Pour présenter les activités culturelles aux détenus, nous réfléchissons toujours aux termes employés, souligne Magali Moisdon. Nous préférons dire "musique" que "jazz", "spectacle" plutôt que "théâtre", jugés trop élitistes."

"Notre seul frein réside dans les locaux, en réalité une salle polyvalente d'une capacité maximum de 15 personnes", regrette Christian Salom. Si

elle interdit d'inviter un groupe au complet avec section de cuivre et batterie, elle favorise en revanche la proximité et donc l'échange. "Quand nous organisons un concert, complète le directeur du SPIP, nous fermons les portes de la salle et les surveillants restent à l'extérieur. De cette façon, le contact avec les artistes est direct." "Nous proposons toujours un temps de discussion à la fin du concert. Les détenus ont la parole facile. Cela peut déstabiliser les artistes mais très vite, cette absence de distance encourage le débat, note Julie Russeil. Certains groupes ont peur de ne pas assumer. Je leur dis simplement qu'il ne faut pas tricher. Pour tous, il s'agit d'une expérience très forte." "Les détenus sont tellement persuadés qu'ils ne sont rien, juste des rebuts, qu'ils sont déstabilisés quand des personnes s'occupent d'eux, estime Christian Salom. Ce dispositif les renvoie finalement à une normalité sociale." ■

Stéphane MAURAN